

La séance publique du Conseil de Communauté s'est exceptionnellement poursuivie dans l'après-midi. Après l'examen des affaires courantes dans le courant de la matinée, les débats ont en effet repris à 14 h sur le sujet des propositions du rapport Balladur et du projet de réforme de la taxe professionnelle. En introduction à ces débats, M. Pierre Sadran, directeur honoraire de Sciences Politiques Bordeaux, a présenté les orientations du groupe de travail « Mode de scrutin et intercommunalité », institué au sein du Conseil de Développement Durable pour répondre à une saisine officielle de la Cub.

TRANSPORTS URBAINS

Le Conseil met fin à l'avenant avec Veolia

Vincent Feltesse ayant signé le contrat de délégation du service public des transports avec la société Keolis, en application de la délibération du 28 novembre dernier, le Conseil de Communauté met fin aux avenants prolongeant, pour motif d'intérêt général, les conventions de service public avec Veolia Transport Bordeaux et TPMR Bordeaux. Une clause spécifique, prévoyant cette possibilité, était incluse dans les deux avenants approuvés le 19 décembre dernier. Keolis prendra donc les commandes du réseau tbc dans la foulée de cette interruption anticipée, qui sera effective à compter du 30 avril à la fin du service. La délibération adoptée par le Conseil de Communauté précise par ailleurs les raisons et les modalités de résiliation de cette délégation :

- autoriser et faciliter les rencontres avec le personnel,
- transmettre les roulements et affectation du personnel pour les 3 premiers mois d'exploitation,
- fournir la liste et les fonctions des personnels susceptibles de quitter l'entreprise,
- permettre au nouveau délégataire d'accéder aux informations nécessaires à la reprise de l'exploitation et la bonne continuité des effets des contrats de travail,
- faciliter les visites des locaux et des installations,
- faciliter l'accès aux sites pour toutes les opérations d'inventaire,
- mettre le nouveau délégataire en capacité d'exécuter les services (parc de véhicules et installations dans un état conforme à leur objet, préservation de l'organisation du travail et des services, niveau de stock tenant des délais habituels d'exploitation, absence d'obstacle à la continuité des contrats fournisseurs, mise à disposition des données, licences et logiciels nécessaires à l'organisation du service...).

Quelques rappels

. Le Conseil de Communauté a approuvé, par délibération, le choix de Keolis comme délégataire du service de transports urbains de la Cub - plus le transport des personnes à mobilité réduite - le 28 novembre 2008.

. Le Tribunal Administratif de Bordeaux, saisi par la société Deutsch Bahn, a annulé la procédure de publicité et de mise en concurrence le 10 décembre 2008 et a suspendu la signature du contrat avec Keolis.

. Le Conseil d'Etat a fait droit à la requête de la Cub en annulant l'ordonnance du Tribunal Administratif de Bordeaux le 1^{er} avril dernier. La procédure de publicité et de mise en concurrence engagée par la Cub ayant été validée par la Haute Juridiction Administrative, Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, a signé le contrat de délégation du service public des transports avec la société Keolis.

AMENAGEMENT URBAIN

Euratlantique : le périmètre est validé

Avec l'effet TGV comme locomotive et à l'image de ses illustres aînées, type Euralille ou Euroméditerranée à Marseille, « Euratlantique » se propose de jouer dans la cour des grands projets, estampillés d'envergure nationale.

Les élus valident aujourd'hui le périmètre de l'Opération d'Intérêt National de Bordeaux Euratlantique. Une fois l'accord en poche de la Cub et des communes concernées - en l'occurrence Bègles, Bordeaux et Floirac - le projet de décret sera ensuite soumis par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire au Conseil d'Etat. Compétence partagée de l'Etat et des collectivités, gestion foncière facilitée, partage du risque financier, bonus en termes de marketing territorial..., les avantages d'un tel label sont multiples.

Le périmètre acté par le Conseil porte sur 738 ha, répartis à raison de 262 ha sur Bordeaux rive gauche, 129 ha sur Bordeaux rive droite, 131 ha sur Floirac et 216 ha sur Bègles.

GRANDS TRAVAUX

Un réaménagement des accès au pont Saint-Jean à Bordeaux

La création du nouveau pont ferroviaire, pilotée par RFF implique un réaménagement des accès au pont Saint-Jean à Bordeaux. Au total, la facture s'élèvera à 6,6 M€ et sera entièrement prise en charge par RFF. Au programme :

- sur la rive droite, un décaissement du quai sous le nouvel ouvrage afin de rétablir le gabarit de l'axe routier, la suppression de la bretelle qui descend du pont Saint-Jean vers le quai de Souys, la restructuration du carrefour avec la rue Marcel Sembat, l'aménagement de la piste cyclable...,
- sur la rive gauche, l'opération repose pour l'essentiel sur un décaissement et un réaménagement du quai de Paludate - ce dernier passera sous la deuxième arche du nouveau viaduc ferroviaire - entre les rues Saget et Terres de Bordes.

DEVELOPPEMENT DURABLE

L'heure de la communication pour la thermographie aérienne de la Cub

Un plan de communication pour dépasser le stade du constat. L'opération de thermographie aérienne, réalisée courant février, permettant d'évaluer très précisément la qualité d'isolation des immeubles construits sur la Cub, l'heure de la restitution des résultats - et donc de la communication - a aujourd'hui sonné. Le plan d'accompagnement, aujourd'hui validé par les élus, est estimé à 60 000 € et décline les points suivants :

- un lancement officiel de cette opération de communication, via le stand de la Cub à la Foire Internationale de Bordeaux,
- la création d'un site Internet permettant de visualiser les cartes infrarouges,
- la mise en place d'un dispositif de conseil et d'information à l'attention des particuliers, via le réseau des Espaces Info Energie,
- la transmission des cartes infrarouges aux communes,
- un accompagnement spécifique des bailleurs sociaux, via l'Agence Locale de l'Energie,
- des actions menées en partenariat avec les entreprises de la grande distribution.

Une aide aux actions de sensibilisation aux économies d'eau

Après avis favorable de la Commission Locale de l'eau, la Cub décide de soutenir un réseau d'associations - le CREAQ, le PACT et la CLCV de la Gironde - dans différents projets de sensibilisation aux économies et maîtrise des consommations d'eau. Ces projets, qui s'appuient sur le réseau des Espaces Info Energies, seront appuyés par la Cub à hauteur de 28 000 €

URBANISME ET DEPLACEMENTS

La Cub en figure de proue de la mobilité sur les quartiers sensibles

Après s'être mise sur les rangs, en 2007, de l'appel à projet du Feder intitulé « soutenir le développement durable des quartiers », la Communauté urbaine lance une étude sur l'opportunité d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération. Il s'agit notamment de mettre fin à l'isolement de certaines personnes, lever toutes sortes de freins psychologiques ou financiers et faciliter l'insertion professionnelle des catégories sociales les plus défavorisées. Le coût de cette étude est de 90 000 €: 25 000 € à la charge de la Cub et du Conseil Général de la Gironde et 40 000 € attendus du FEDER. Ce dossier sera en parallèle soumis au verdict de l'appel à projet national intitulé « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité », doté d'une aide de 360 000 € sur 3 ans.

Un coup de pouce à la requalification du quartier « Les Erables » à Ambarès

La Communauté urbaine épaulera la commune d'Ambarès dans son projet de requalification du quartier « Les Erables » et mobilisera dans ce cadre 2,5 M€ Un projet inscrit au contrat urbain de cohésion sociale, qui sera également présenté au concours national « Eco quartier » du ministère du Développement durable et de l'Ecologie. Cette opération qui décline traitement des nuisances sonores, intervention sur le bâti et densification, aménagement paysager et développement de services et d'équipements pour les habitants, est estimée à 27,3 M€

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RECHERCHE

Un train de subventions

Le Conseil valide un volume conséquent de subventions :

- soutien au CREAHD à hauteur de 17 000 €- la Région investit de son côté 68 000 € - dans son étude de faisabilité d'un Centre technique et pédagogique sur la construction et l'aménagement durable, basé à Blanquefort. Un projet qui pourrait être une des locomotives du futur Ecoparc de Blanquefort. Le cabinet Eurotekno, basé à Anglet, est chargé de cette mission.
- subvention de 382 000 € au B.R.A - Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde - en contrepartie d'actions de promotion économique du territoire et de prospection d'investisseurs,
- subvention de fonctionnement de 96 000 € à Cap Sciences, plus une aide de 48 000 € liée au réaménagement de la galerie Industrie et Recherche,
- subvention de 214 000 à l'Escale du Livre...

LOGEMENT

L'adoption du Programme d'Action Territorial 2009

Découlant de la délégation des aides à la pierre, le Programme d'Action Territorial cible, pour l'année 2009, les priorités de la Cub en direction du parc locatif privé. Principales mesures validées :

- soutenir l'offre locative sociale et lutter contre l'habitat indigne, via un prévisionnel d'autorisations d'engagement de 3,8 M€ (production de 109 logements conventionnés et 195 logements à loyer intermédiaire, aménagement de 77 logements indignes et réintroduction de 271 logements vacants sur le marché),
- développer le Programme d'Intérêt Général contre le « mal logement » lancé en 2008,
- éradiquer le parc de logements indignes,
- promouvoir la connaissance du parc privé...